



*Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne*

Représentation Permanente du Luxembourg  
auprès de l'OSCE  
Wallnerstrasse 2/1/2  
Tél. : +43-1-478 21 68  
Fax : +43-1-478 26 43  
E-mail : [vienne.osce@mae.etat.lu](mailto:vienne.osce@mae.etat.lu)

**544e Conseil Permanent  
10 février 2005**

**RÉPONSE DE L'UNION EUROPÉENNE À LA DÉCLARATION DU  
REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES,  
SØREN JESSEN-PETERSEN**

L'Union européenne souhaite une chaleureuse bienvenue au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Søren Jessen-Petersen, pour sa première apparition au Conseil Permanent. Sa visite à Vienne a lieu au début d'une année qui sera déterminante pour l'avenir du Kosovo. L'Union européenne salue aussi chaleureusement l'Ambassadeur Fieschi.

Comme il est dit dans le document «Standards pour le Kosovo», l'avenir du Kosovo doit être tel que toutes les personnes «quelle que soit leur appartenance ethnique, raciale ou religieuse, soient libres de vivre, de travailler et de voyager sans crainte, sans être exposées à l'hostilité ni au danger, et où règnent la tolérance, la justice et la paix pour tous». L'édification d'un Kosovo démocratique et multi-ethnique au sein de l'Europe demeure notre objectif commun. Dans cet esprit, l'Union européenne soutient activement le travail du Groupe de Contact aussi bien que celui de la Mission des Nations Unies au Kosovo (UNMIK) et de la Mission de l'OSCE au Kosovo (OMiK), qui en fait partie intégrante.

Le processus des standards reste le cœur de notre politique au Kosovo. L'Union européenne salue la priorité accordée par UNMIK aux standards ainsi que l'accent mis sur la promotion du retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur, sur la protection des minorités et sur la liberté de mouvement. Nous attachons une importance particulière à la mise en œuvre rapide des premiers projets-pilotes de décentralisation, sous la direction du Groupe de travail, basé à Pristina, sur la réforme du gouvernement local. Des progrès substantiels dans la mise en œuvre des Standards ne sont pas seulement une condition préalable au processus de détermination du futur statut du Kosovo, mais également un outil puissant pour modeler l'avenir du Kosovo et pour le rapprocher de l'Europe.

L'Union européenne se félicite de la résolution du nouveau gouvernement de mettre en œuvre les standards et reconnaît qu'il y a eu déjà des améliorations dans quelques domaines. D'autres progrès substantiels dans l'ensemble des standards seront nécessaires avant qu'on puisse en

dresser le bilan global. Une attention adéquate doit être accordée non seulement au nombre des règles et des règlements, mais aussi à leur qualité et à leur mise en œuvre.

Comme l'a dit le Président en exercice Rupel le 11 février à Pristina: «La stabilité et le progrès au Kosovo passent par la protection des minorités – en particulier celle des Serbes – et par leur participation active à la vie politique». C'est pourquoi l'Union européenne appelle les Institutions provisoires d'administration autonome à tendre la main aux communautés minoritaires à tous les niveaux, y compris en prenant en considération leurs préoccupations et leurs perceptions en matière de sécurité, et à renforcer les conditions permettant la participation des minorités à la vie publique. L'Union européenne appelle de même les Serbes à s'engager activement. Comme nous l'avons souligné à de nombreuses occasions, la participation au processus politique sera le meilleur moyen de promouvoir leurs préoccupations légitimes et d'avoir leur mot à dire dans la détermination de l'avenir du Kosovo.

En même temps nous appelons les autorités à Belgrade et à Pristina à reprendre sans tarder leur dialogue. Nous avons pris note avec satisfaction de l'expression par Belgrade de son intérêt à reprendre sa participation dans les groupes de travail sur les personnes portées disparues et sur le retour des réfugiés, ainsi que sur l'énergie.

L'Union européenne salue le transfert de compétences aux Institutions provisoires d'administration autonome, qui a été marqué récemment par la création de trois nouveaux ministères. Cependant, des pouvoirs supplémentaires s'accompagnent de responsabilités et d'obligations nouvelles. L'Union européenne demande aux Institutions provisoires de faire face à leurs responsabilités et, dans ce contexte, de profiter pleinement de l'expertise et des conseils d'OMIK en matière de renforcement des capacités.

L'Union européenne rappelle qu'une pleine coopération avec le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie reste une obligation essentielle pour la suite du rapprochement avec l'Union européenne.

Monsieur le Président, comme le Haut Représentant Solana l'a confirmé récemment, l'Union européenne reste déterminée à un engagement ferme au Kosovo avec l'objectif de le mettre à même d'atteindre les normes européennes. L'Union européenne reste prête à contribuer à cet objectif au moyen de ses mécanismes pertinents, en particulier du Mécanisme de Traçage du Processus de stabilisation et d'association pour le Kosovo, ainsi que du Programme d'aide communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation (CARDS). Comme la situation économique du Kosovo reste préoccupante, l'Union européenne poursuivra son assistance à UNMIK et aux Institutions provisoires, en s'efforçant de contribuer au rétablissement et à la croissance.

Simultanément l'Union européenne continue à soutenir fermement les activités de la Mission de l'OSCE au Kosovo/OMIK. Durant les années passées, OMIK, au sein du troisième pilier, a fourni une contribution substantielle au travail d'UNMIK en promouvant la démocratisation, les

droits de l'homme et la primauté du droit ainsi qu'en développant au niveau local des capacités dans ces domaines. L'Union européenne est convaincue que l'OSCE continuera à jouer un rôle important au Kosovo. L'Union européenne partage l'opinion du Représentant Spécial qu'à mesure que le processus politique progresse, il sera également nécessaire de réexaminer les structures de la présence internationale au Kosovo. L'Union européenne attache une grande importance à ce que tous les acteurs pertinents puissent participer pleinement à de telles délibérations et soient associés à toutes les décisions qui pourraient les concerner.

En conclusion, l'Union européenne adresse ses meilleurs vœux au Représentant Spécial, M. Jessen-Petersen, et à son équipe dévouée pour la période difficile qui les attend. Nous attendons avec intérêt la poursuite de notre coopération et de notre coordination étroites avec UNMIK et avec tous les autres acteurs pertinents au Kosovo.

Enfin, M. le Président, permettez-moi d'adresser quelques mots à Monsieur l'Ambassadeur Fieschi, dont c'est aujourd'hui la dernière visite au Conseil Permanent.

Au cours de ces trois dernières années, l'Ambassadeur Fieschi a été à la tête de la Mission de l'OSCE au Kosovo dans des circonstances parfois difficiles. Pourtant, il a toujours conservé la vision optimiste que des changements positifs peuvent être réalisés et sa profonde conviction que le soutien de la communauté internationale, dont UNMIK fait partie, peut faire la différence. Le travail acharné et l'engagement ferme et sans faille dont lui-même et ses collaborateurs dévoués ont fait preuve ont été exemplaires et méritent nos hommages et notre profonde reconnaissance. Monsieur l'Ambassadeur, au nom de mes collègues de l'Union européenne, permettez-moi de vous remercier pour votre travail et votre coopération étroite durant les trois années passées et de vous exprimer nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie<sup>1</sup> se rallient à cette déclaration.

---

<sup>1</sup>La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association